

Dans l'attente de la réponse allemande

Les Alliés utilisent le délai accordé à préparer l'occupation de la Ruhr

Les décisions de la Conférence reçues à Berlin

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Berlin, 6 mai. — L'ultimatum de l'Entente à l'Allemagne est arrivé à la Wilhelmstrasse, jeudi, 5 mai, à 2 h. 55. Il vient à expiration le 13 mai.

Les journaux allemands ont réagi avec une vive émotion. Le « Vorwärts » signale d'abord les grosses difficultés que rencontrera le gouvernement pour réaliser le désarmement demandé par l'ultimatum de l'Entente. Le gouvernement qui va venir, écrit-il, se trouve en présence de cette terrible situation : ou bien de refuser ou abandonner pour un temps très long à la puissance de l'étranger, des territoires parmi les plus importants de l'Empire, ou bien accepter des conditions pour l'exécution desquelles les forces d'Hercule sont nécessaires.

Le gouvernement devra se demander s'il n'y aurait pas plus de chances d'obtenir ultérieurement un adoucissement de ces conditions en essayant maintenant, loyalement, de les remplir, qu'en les rejetant de prime abord. Il s'agit de chercher et de trouver la voie qui mènera à une meilleure entente. Cette voie est-elle celle du refus ou de l'acceptation? Telle est la question capitale pour le peuple allemand à laquelle il devra répondre clairement pour le 12 mai.

Dans la « Gazette de Voss », M. Bernhardt estime que la décision sera pénible à prendre. Mais on doit presser, dit-il, qu'un ministre allemand se rendra à Londres. L'entente actuelle ne peut pas prendre d'autre décision que d'accepter en principe les exigences de l'Entente et de faire signer leur exécution dans son programme.

En tous cas, un refus formel paraît impossible, car il entraînerait une dissolution immédiate de la coalition, par suite de l'opposition non seulement des socialistes, mais du parti démocrate et du centre contre une pareille attitude.

Le « Lokal Anzeiger » s'empresse de déclarer que dans les milieux gouvernementaux, on estime que les clauses de l'ultimatum concernant le désarmement et le jugement des coupables de guerre sont inexécutoires.

L'annonce de l'ultimatum au Reichstag

Berlin, 6 mai. — Au début de la séance du Reichstag, le chancelier Freinbach a prononcé l'ultimatum allemand à Londres. D'autre part, il a lu le texte des décisions alliées relatives aux réparations et aux modalités de paiement, est parvenu au gouvernement dans le courant de la nuit dernière.

Ces documents sont actuellement soumis à l'examen des services intéressés. Le Cabinet fera en sorte de préparer les bases objectives pour les décisions qui incombent au nouveau Cabinet.

M. Freinbach parle ensuite de la situation en Haute-Silésie. Il prétend qu'il n'est pas douteux que des officiers et des soldats polonais participent au mouvement, mais il s'empresse d'ajouter que leur présence n'a pas été constatée. Le chancelier met ensuite en garde contre tout acte irréfléchi, et ajoute : « Nous aurons nos compatriotes haut-silésiens que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour les protéger dans leur droit et dans leur vie ».

Le document signifiant à l'Allemagne les modalités de paiement

Paris, 6 mai. — La Commission des réparations communique cet après-midi le texte de son document qui a été notifié hier en séance officielle, à onze heures du soir, à M. von Hertzen.

Ce document indique les modalités de paiement à faire par l'Allemagne.

La note précise que l'Allemagne devra effectuer et remettre à la Commission :

1° 12 milliards de marks-or ou obligations dites de série A, à remettre le 1er juillet; 2° 38 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série B; 3° 32 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série C. Ces obligations sont garanties par l'ensemble des revenus et ressources du Reich et des États et font partie des séries A, B et C, du premier rang; les séries B et C ont un privilège de deuxième rang; les séries C ont un privilège de troisième rang.

L'Allemagne paiera, chaque année : 1° 2 milliards de marks-or; 2° au choix : 25 0/0 de la valeur de ses exportations, ou une somme équivalente; 3° 1 0/0 de ses exportations.

Les 2 milliards sont payables par quart les 15 janvier, avril, juillet, octobre.

L'Allemagne paiera dans les vingt-cinq jours 2 milliards de marks-or.

Dans l'attente de la réponse allemande

Les Alliés utilisent le délai accordé à préparer l'occupation de la Ruhr

Les décisions de la Conférence reçues à Berlin

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Berlin, 6 mai. — L'ultimatum de l'Entente à l'Allemagne est arrivé à la Wilhelmstrasse, jeudi, 5 mai, à 2 h. 55. Il vient à expiration le 13 mai.

Les journaux allemands ont réagi avec une vive émotion. Le « Vorwärts » signale d'abord les grosses difficultés que rencontrera le gouvernement pour réaliser le désarmement demandé par l'ultimatum de l'Entente. Le gouvernement qui va venir, écrit-il, se trouve en présence de cette terrible situation : ou bien de refuser ou abandonner pour un temps très long à la puissance de l'étranger, des territoires parmi les plus importants de l'Empire, ou bien accepter des conditions pour l'exécution desquelles les forces d'Hercule sont nécessaires.

Le gouvernement devra se demander s'il n'y aurait pas plus de chances d'obtenir ultérieurement un adoucissement de ces conditions en essayant maintenant, loyalement, de les remplir, qu'en les rejetant de prime abord. Il s'agit de chercher et de trouver la voie qui mènera à une meilleure entente. Cette voie est-elle celle du refus ou de l'acceptation? Telle est la question capitale pour le peuple allemand à laquelle il devra répondre clairement pour le 12 mai.

Dans la « Gazette de Voss », M. Bernhardt estime que la décision sera pénible à prendre. Mais on doit presser, dit-il, qu'un ministre allemand se rendra à Londres. L'entente actuelle ne peut pas prendre d'autre décision que d'accepter en principe les exigences de l'Entente et de faire signer leur exécution dans son programme.

En tous cas, un refus formel paraît impossible, car il entraînerait une dissolution immédiate de la coalition, par suite de l'opposition non seulement des socialistes, mais du parti démocrate et du centre contre une pareille attitude.

Le « Lokal Anzeiger » s'empresse de déclarer que dans les milieux gouvernementaux, on estime que les clauses de l'ultimatum concernant le désarmement et le jugement des coupables de guerre sont inexécutoires.

L'annonce de l'ultimatum au Reichstag

Berlin, 6 mai. — Au début de la séance du Reichstag, le chancelier Freinbach a prononcé l'ultimatum allemand à Londres. D'autre part, il a lu le texte des décisions alliées relatives aux réparations et aux modalités de paiement, est parvenu au gouvernement dans le courant de la nuit dernière.

Ces documents sont actuellement soumis à l'examen des services intéressés. Le Cabinet fera en sorte de préparer les bases objectives pour les décisions qui incombent au nouveau Cabinet.

M. Freinbach parle ensuite de la situation en Haute-Silésie. Il prétend qu'il n'est pas douteux que des officiers et des soldats polonais participent au mouvement, mais il s'empresse d'ajouter que leur présence n'a pas été constatée. Le chancelier met ensuite en garde contre tout acte irréfléchi, et ajoute : « Nous aurons nos compatriotes haut-silésiens que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour les protéger dans leur droit et dans leur vie ».

Le document signifiant à l'Allemagne les modalités de paiement

Paris, 6 mai. — La Commission des réparations communique cet après-midi le texte de son document qui a été notifié hier en séance officielle, à onze heures du soir, à M. von Hertzen.

Ce document indique les modalités de paiement à faire par l'Allemagne.

La note précise que l'Allemagne devra effectuer et remettre à la Commission :

1° 12 milliards de marks-or ou obligations dites de série A, à remettre le 1er juillet; 2° 38 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série B; 3° 32 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série C. Ces obligations sont garanties par l'ensemble des revenus et ressources du Reich et des États et font partie des séries A, B et C, du premier rang; les séries B et C ont un privilège de deuxième rang; les séries C ont un privilège de troisième rang.

L'Allemagne paiera, chaque année : 1° 2 milliards de marks-or; 2° au choix : 25 0/0 de la valeur de ses exportations, ou une somme équivalente; 3° 1 0/0 de ses exportations.

Les 2 milliards sont payables par quart les 15 janvier, avril, juillet, octobre.

L'Allemagne paiera dans les vingt-cinq jours 2 milliards de marks-or.

Dans l'attente de la réponse allemande

Les Alliés utilisent le délai accordé à préparer l'occupation de la Ruhr

Les décisions de la Conférence reçues à Berlin

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Berlin, 6 mai. — L'ultimatum de l'Entente à l'Allemagne est arrivé à la Wilhelmstrasse, jeudi, 5 mai, à 2 h. 55. Il vient à expiration le 13 mai.

Les journaux allemands ont réagi avec une vive émotion. Le « Vorwärts » signale d'abord les grosses difficultés que rencontrera le gouvernement pour réaliser le désarmement demandé par l'ultimatum de l'Entente. Le gouvernement qui va venir, écrit-il, se trouve en présence de cette terrible situation : ou bien de refuser ou abandonner pour un temps très long à la puissance de l'étranger, des territoires parmi les plus importants de l'Empire, ou bien accepter des conditions pour l'exécution desquelles les forces d'Hercule sont nécessaires.

Le gouvernement devra se demander s'il n'y aurait pas plus de chances d'obtenir ultérieurement un adoucissement de ces conditions en essayant maintenant, loyalement, de les remplir, qu'en les rejetant de prime abord. Il s'agit de chercher et de trouver la voie qui mènera à une meilleure entente. Cette voie est-elle celle du refus ou de l'acceptation? Telle est la question capitale pour le peuple allemand à laquelle il devra répondre clairement pour le 12 mai.

Dans la « Gazette de Voss », M. Bernhardt estime que la décision sera pénible à prendre. Mais on doit presser, dit-il, qu'un ministre allemand se rendra à Londres. L'entente actuelle ne peut pas prendre d'autre décision que d'accepter en principe les exigences de l'Entente et de faire signer leur exécution dans son programme.

En tous cas, un refus formel paraît impossible, car il entraînerait une dissolution immédiate de la coalition, par suite de l'opposition non seulement des socialistes, mais du parti démocrate et du centre contre une pareille attitude.

Le « Lokal Anzeiger » s'empresse de déclarer que dans les milieux gouvernementaux, on estime que les clauses de l'ultimatum concernant le désarmement et le jugement des coupables de guerre sont inexécutoires.

L'annonce de l'ultimatum au Reichstag

Berlin, 6 mai. — Au début de la séance du Reichstag, le chancelier Freinbach a prononcé l'ultimatum allemand à Londres. D'autre part, il a lu le texte des décisions alliées relatives aux réparations et aux modalités de paiement, est parvenu au gouvernement dans le courant de la nuit dernière.

Ces documents sont actuellement soumis à l'examen des services intéressés. Le Cabinet fera en sorte de préparer les bases objectives pour les décisions qui incombent au nouveau Cabinet.

M. Freinbach parle ensuite de la situation en Haute-Silésie. Il prétend qu'il n'est pas douteux que des officiers et des soldats polonais participent au mouvement, mais il s'empresse d'ajouter que leur présence n'a pas été constatée. Le chancelier met ensuite en garde contre tout acte irréfléchi, et ajoute : « Nous aurons nos compatriotes haut-silésiens que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour les protéger dans leur droit et dans leur vie ».

Le document signifiant à l'Allemagne les modalités de paiement

Paris, 6 mai. — La Commission des réparations communique cet après-midi le texte de son document qui a été notifié hier en séance officielle, à onze heures du soir, à M. von Hertzen.

Ce document indique les modalités de paiement à faire par l'Allemagne.

La note précise que l'Allemagne devra effectuer et remettre à la Commission :

1° 12 milliards de marks-or ou obligations dites de série A, à remettre le 1er juillet; 2° 38 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série B; 3° 32 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série C. Ces obligations sont garanties par l'ensemble des revenus et ressources du Reich et des États et font partie des séries A, B et C, du premier rang; les séries B et C ont un privilège de deuxième rang; les séries C ont un privilège de troisième rang.

L'Allemagne paiera, chaque année : 1° 2 milliards de marks-or; 2° au choix : 25 0/0 de la valeur de ses exportations, ou une somme équivalente; 3° 1 0/0 de ses exportations.

Les 2 milliards sont payables par quart les 15 janvier, avril, juillet, octobre.

L'Allemagne paiera dans les vingt-cinq jours 2 milliards de marks-or.

Dans l'attente de la réponse allemande

Les Alliés utilisent le délai accordé à préparer l'occupation de la Ruhr

Les décisions de la Conférence reçues à Berlin

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ALLEMANDE

Berlin, 6 mai. — L'ultimatum de l'Entente à l'Allemagne est arrivé à la Wilhelmstrasse, jeudi, 5 mai, à 2 h. 55. Il vient à expiration le 13 mai.

Les journaux allemands ont réagi avec une vive émotion. Le « Vorwärts » signale d'abord les grosses difficultés que rencontrera le gouvernement pour réaliser le désarmement demandé par l'ultimatum de l'Entente. Le gouvernement qui va venir, écrit-il, se trouve en présence de cette terrible situation : ou bien de refuser ou abandonner pour un temps très long à la puissance de l'étranger, des territoires parmi les plus importants de l'Empire, ou bien accepter des conditions pour l'exécution desquelles les forces d'Hercule sont nécessaires.

Le gouvernement devra se demander s'il n'y aurait pas plus de chances d'obtenir ultérieurement un adoucissement de ces conditions en essayant maintenant, loyalement, de les remplir, qu'en les rejetant de prime abord. Il s'agit de chercher et de trouver la voie qui mènera à une meilleure entente. Cette voie est-elle celle du refus ou de l'acceptation? Telle est la question capitale pour le peuple allemand à laquelle il devra répondre clairement pour le 12 mai.

Dans la « Gazette de Voss », M. Bernhardt estime que la décision sera pénible à prendre. Mais on doit presser, dit-il, qu'un ministre allemand se rendra à Londres. L'entente actuelle ne peut pas prendre d'autre décision que d'accepter en principe les exigences de l'Entente et de faire signer leur exécution dans son programme.

En tous cas, un refus formel paraît impossible, car il entraînerait une dissolution immédiate de la coalition, par suite de l'opposition non seulement des socialistes, mais du parti démocrate et du centre contre une pareille attitude.

Le « Lokal Anzeiger » s'empresse de déclarer que dans les milieux gouvernementaux, on estime que les clauses de l'ultimatum concernant le désarmement et le jugement des coupables de guerre sont inexécutoires.

L'annonce de l'ultimatum au Reichstag

Berlin, 6 mai. — Au début de la séance du Reichstag, le chancelier Freinbach a prononcé l'ultimatum allemand à Londres. D'autre part, il a lu le texte des décisions alliées relatives aux réparations et aux modalités de paiement, est parvenu au gouvernement dans le courant de la nuit dernière.

Ces documents sont actuellement soumis à l'examen des services intéressés. Le Cabinet fera en sorte de préparer les bases objectives pour les décisions qui incombent au nouveau Cabinet.

M. Freinbach parle ensuite de la situation en Haute-Silésie. Il prétend qu'il n'est pas douteux que des officiers et des soldats polonais participent au mouvement, mais il s'empresse d'ajouter que leur présence n'a pas été constatée. Le chancelier met ensuite en garde contre tout acte irréfléchi, et ajoute : « Nous aurons nos compatriotes haut-silésiens que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour les protéger dans leur droit et dans leur vie ».

Le document signifiant à l'Allemagne les modalités de paiement

Paris, 6 mai. — La Commission des réparations communique cet après-midi le texte de son document qui a été notifié hier en séance officielle, à onze heures du soir, à M. von Hertzen.

Ce document indique les modalités de paiement à faire par l'Allemagne.

La note précise que l'Allemagne devra effectuer et remettre à la Commission :

1° 12 milliards de marks-or ou obligations dites de série A, à remettre le 1er juillet; 2° 38 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série B; 3° 32 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre de la série C. Ces obligations sont garanties par l'ensemble des revenus et ressources du Reich et des États et font partie des séries A, B et C, du premier rang; les séries B et C ont un privilège de deuxième rang; les séries C ont un privilège de troisième rang.

L'Allemagne paiera, chaque année : 1° 2 milliards de marks-or; 2° au choix : 25 0/0 de la valeur de ses exportations, ou une somme équivalente; 3° 1 0/0 de ses exportations.

Les 2 milliards sont payables par quart les 15 janvier, avril, juillet, octobre.

L'Allemagne paiera dans les vingt-cinq jours 2 milliards de marks-or.

LE CENTENAIRE DE NAPOLEON

LA CEREMONIE SUR LA TERRE NATALE

Ajaccio, 6 mai. — C'est par une grande cérémonie célébrée sur le place des Palmiers que s'est ouverte, hier, la série des pompes organisées en l'honneur de l'empereur.

Le évêque d'Ajaccio, Mgr Simone, qui présidait à la solennité religieuse, y a prononcé d'une voix émue, avec un accent qui vibrât d'autant de vertu patriotique que d'ardeur religieuse, le panegyrique de Napoléon.

L'après-midi eurent lieu les défilés populaires, depuis la mairie jusqu'à la place de Casque.

C'est là que s'éleva bientôt un monument en pierre posé par le maréchal Foch et par le gouvernement de la République. Au milieu d'une foule considérable, qui s'étendait sur toute la place, débordant dans les rues voisines, le maréchal prononça un discours sobre et martial, où il exalta le grand homme de guerre, le grand législateur, le grand Corse.

Puis la célébration du centenaire redevint religieuse.

L'archevêque d'Aix, qui représentait officiellement les évêques du continent, le successeur de Pie VII a donné l'absoute dans la chapelle impériale et répandit sur l'assistance les grâces de la bénédiction pontificale.

A SAINT-HELENE

Sainte-Hélène, 6 mai. — Jeudi, à 17 heures, une salve d'artillerie a marqué la célébration du centenaire anniversaire de la mort de Napoléon. Vendredi à une heure, une nouvelle salve a été tirée.

A 8 heures, une garde d'honneur a été postée près de la tombe à Longwood, Old House.

À 13 heures, le gouverneur, les principaux fonctionnaires et les habitants de l'île se sont rassemblés autour de la tombe. La garde d'honneur a tiré une salve. Les tambours ont battu et les clairons sonné aux champs, puis le gouverneur a prononcé une courte harangue au sujet de la signification de cette cérémonie et de l'alliance de la Grande-Bretagne et de la France dans la grande guerre.

Le conseil de France a répondu. Une réception a été offerte par lui aux autorités.

D'heure en heure, depuis le matin du jour, le fort de Ladder Hill a tiré le canon, et à terminée la cérémonie à 17 h. 58, par une salve de 21 coups.

Les Compagnies anglaises de chemin de fer ont conclu une convention avec leur personnel

TOUTE POSSIBILITE DE CONFLIT EST EXCLUE

Londres, 6 mai. — Selon le « Daily Mail », les Compagnies de chemins de fer ont conclu, avec les syndicats représentant les différents catégories de leurs employés, une convention qui exclut toute possibilité de conflit quand cessera le contrôle de l'Etat, au mois d'août prochain.

Les principales clauses de cette convention sont relatives à la création d'un Comité comprenant des représentants des Compagnies et des employés, devant lequel comparaitra tout employé convoqué d'une faute contre la discipline et à la réglementation des salaires d'après une échelle mobile déterminée par le coût de la vie.

Les milieux officiels sont très optimistes en ce qui concerne l'avenir des chemins de fer; le prix des matériaux est tombé de 25 p. c. les salaires ont également diminué. On entrevoit donc la possibilité d'une réduction du prix des transports.

LA GREVE DES MINEURS ANGLAIS POUR Y METTRE UN TERME

Londres, 6 mai. — Un certain nombre de membres du Parlement se préoccupent de mettre un terme à la grève des charbonnages anglais, qui dure depuis cinq semaines.

Deux d'entre eux, MM. Collins et Walter Elliot, adressent aujourd'hui au « Times » une lettre proposant :

1. L'établissement d'un tribunal, dans lequel figureraient des représentants de l'opinion publique et qui serait présidé par une personnalité d'une impartialité reconnue, telle que Lord Milner;

2. Que ce tribunal examine le fond de la querelle relative aux salaires des mineurs et fasse son rapport au Premier ministre.

La lutte de libération en Haute-Silésie

Korfanty organise l'insurrection

Varsovie, 6 mai. — Korfanty a prononcé la levée en masse de tous les hommes capables de porter les armes à partir de 18 ans.

Dans un manifeste adressé à ses compatriotes, Korfanty annonce que le gouvernement de Varsovie a révoqué de ses fonctions de commissaire plébiscitaire. Korfanty se proclame gouverneur civil et militaire de Haute-Silésie, a déclaré qu'il ménaçait avec ses frères la lutte de libération et a appelé à neutraliser les insurgés, un certain Korfanty Doniva.

Korfanty a créé un ministère des postes et un ministère des chemins de fer.

Des conseils de guerre sont chargés de juger les actes d'insubordination. Lui-même se réserverait le droit de prononcer des condamnations à mort.

ULTIMATUM DU CHEF POLONAIS A LA COMMISSION INTERNATIONALE

Le chef polonais vient d'adresser à la commission internationale un ultimatum demandant la levée de l'état de siège, la neutralité des troupes d'occupation pendant l'armistice, l'établissement du chef de la police de Korfanty, et l'interdiction des journaux allemands en Haute-Silésie.

La commission a envoyé à Choppowitz, où Korfanty a établi son quartier général, un commissaire anglais chargé de traiter les conditions de l'ultimatum.

LES TROUPES ALLIEES SUBISSENT DES PERTES EN RETABLISSEMENT D'ORDRE

Dans la nuit de l'Ascension, on s'attendait à un assaut général des Polonais contre Katowitz, mais l'attitude énergique du commandant français de la ville, qui menaçait de faire faciliter sur place tout instrument qui serait pris les armes à la main, suffit à étouffer le mouvement.

En s'efforçant de chasser les insurgés du cercle de Ratibor, les Italiens ont essuyé un échec. Les troupes françaises qui, par suite du rétri de leurs alliés se voyaient sur le point d'être coupées, ont dû évacuer les cercles de Kreuzburg, de Rosenberg et de Lubowitz.

Dans un combat près de Nicolai, les Italiens ont eu 2 officiers et 35 soldats tués et 50 blessés. Les Français ont également subi de fortes pertes.

Les insurgés ont arrêté un lieutenant français qui voyageait en automobile, portant le faulx français à l'avant. Comme il voulait pourchasser son chemin, ils l'abattirent à coups de feu.

Près de Rybnik, les Polonais ont pris des canons aux troupes italiennes. La partie sud du cercle de Pless et tout le cercle de Rybnik sont occupés par les Polonais. Les insurgés, qui sont au nombre d'une centaine de mille, obligent la population allemande à construire des tranchées.

LE CALME REQUI A TARNOWITZ

Berlin, 6 mai. — On annonce de Tarnowitz, le calme règne dans la ville. Les Polonais et les Allemands ont conclu hier un accord; ils s'engagent réciproquement à maintenir l'ordre dans tout le district.

Petites Nouvelles

De Mantilly, on annonce que des forces polonaises ont été envoyées en aide à l'île Soudan, ou, le 1er mai, se sont produits de sanglants événements, ont été tués quatre et ont été blessés sept troupes américaines.

Un Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

Le Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

Le Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

Le Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

Le Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

Le Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

Le Congrès des chemins de fer P.-L.-M.-O. a lieu, au cours duquel on discutera les modalités de la détermination des réparations et des indemnités, à être votés.

DERNIERE HEURE

Les décisions de Londres

Nouvelles déclarations de M. Briand à la presse

Paris, 6 mai. — M. Aristide Briand, recevant ce soir les journalistes, a confirmé ses déclarations d'hier, manifestant une certaine surprise de ce que plusieurs journaux, qui ne peuvent être soupçonnés d'aucune arrière-pensée, contiennent à mal interpréter une déclaration prise à Londres.

C'est ainsi qu'il est tout à fait inexact que la France ait été autorisée à mobiliser. Le Président du Conseil avait, dès le début de la Conférence, prévenu ses alliés de la résolution du gouvernement français.

C'est également faux que l'accord de Londres ait été conclu dans les deux jours qui ont précédé le début de la Conférence. La mobilisation de la classe 1919, décidée pour le 2 mai, exigait fatalement une dizaine de jours pour la concentration des troupes. L'urgence intervention de nos alliés pour l'utilisation de cette période, a permis de concilier les points de vue français et anglais.

Le Président du Conseil a souligné la grande

commun avec la majorité des Anglais, il souhaite une alliance plus étroite entre l'Angleterre et la France.

L'orateur a ajouté que, dès sa jeunesse, il avait été épris dans l'admiration et dans l'amour de la France, et qu'il avait passé plus de temps en France que dans n'importe quelle partie des îles britanniques.

Les Etats-Unis seront représentés officieusement dans les Commissions interalliées

Washington, 6 mai. — Le gouvernement des Etats-Unis a décidé de se faire représenter, à titre officieux, aux séances du Conseil suprême et à celles du Conseil des ambassadeurs.

On annonce ici que M. Roland Boyden, commissaire américain à Paris, représentera les Etats-Unis auprès de la Commission des réparations. Le colonel Harvey, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, qui s'est embarqué mardi dernier à destination de l'Angleterre, pour rejoindre son poste, représentera les Etats-Unis au Conseil suprême, ainsi qu'à M. Herried, le nouveau ambassadeur des Etats-Unis en France puisse le remplacer. M. Hughes Wallace qui, comme on le sait, quitte le poste d'ambassadeur américain à Paris, représentera les Etats-Unis au Conseil des ambassadeurs.

La réduction des salaires dans les filatures anglaises de coton

Manchester, 6 mai. — L'Agence Havas nous communique :

La Fédération des patrons des filatures de coton a décidé de réduire 150.000 de ses ouvriers une réduction de 50 0/0 sur leurs salaires. Une augmentation de 25 0/0 avait été accordée l'année dernière, depuis lors, les commandes ont cessé à suite d'une forte dépression. Les filatures de coton se proposent d'augmenter leurs 250.000 ouvriers d'une semblable décision.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Delacroix, président de la délégation belge des réparations, venant de Londres, est rentré à Bruxelles après un séjour à Paris.

— Par ordonnance du Préfet de police, en date du 5 mai, il est institué un marché à bestiaux de la Villette, dans les abattoirs et criées de la Villette et de Vaugrard, ainsi que dans le périmètre des Halles Centrales, une commission chargée d'établir le cours du jour de la vente de viandes en gros et demi-gros.

— Dix-neuf individus ont été arrêtés à Paris alors qu'ils paraissaient des affiches intitulées « La mobilisation de l'été ». Ne parvenant pas, et incitant les soldats à la désobéissance.

— Par représailles, les autorités militaires irlandaises en Irlande, ont fait incendier quatre for-

ces volées du lieu où, à Rathmore, furent tués sept soldats dans une embuscade.